

**GILLET** (*Emile-Joseph*), Lieutenant de la Force publique (Chimay, 28.6.1872 - Boma, 21.5.1901). Fils de Gillet Joséphine.

Engagé comme volontaire à l'âge de dix-huit ans, Gillet est sergent lorsqu'en 1895, il s'engage au service de l'E.I.C. Il est admis en qualité de sous-officier de la Force publique et s'embarque à Anvers le 6 août pour arriver à Boma le 24. Désigné comme instructeur au camp de Bolobo, il atteint ce poste le 21 octobre. Le 25 mai 1896, il est nommé premier-sergent. Au cours du mois de janvier 1897, il est chargé, en l'absence du titulaire, du commandement du poste de Bolobo. Le 1<sup>er</sup> mars, il est sergent-major et se prépare à l'épreuve pour l'accession à la sous-lieutenance qu'il réussit au mois de juin. Le 11 septembre 1897, le nouvel officier reçoit le commandement du camp de Bolobo, qu'il connaît déjà, et y exerce ses fonctions jusqu'à fin mai 1898, époque à laquelle, atteint de cachexie, il doit descendre à Boma sur ordre médical. Mais son terme de service touche à sa fin et c'est à l'expiration de celui-ci qu'il quitte l'Afrique, le 14 juillet.

Le rétablissement de sa santé l'obligera à attendre, en Europe, la fin de l'année 1898 avant de pouvoir souscrire un nouvel engagement. Embarqué une seconde fois à Anvers, le 6 novembre, il est de nouveau à Boma le 25, à la disposition du commandant de la Force publique. Celui-ci le désigne, en juillet 1899, pour la province Orientale où Dhanis, qui s'efforce de maîtriser les derniers soubresauts de la révolte Batetela qui n'a déjà fait que trop de victimes, demande encore des renforts. Mais la maladie qu'il avait contractée au cours de son premier séjour au Congo le guette, cette fois encore. Bien que sa santé soit loin d'être brillante, Gillet, qui brûle du désir de servir, se met en route pour les Falls, où il reçoit sa seconde étoile le 16 septembre. Il doit néanmoins, sur nouvel ordre de la Faculté, descendre à Boma au mois de mars 1900. Affecté au camp du Bas-Congo une sensible amélioration de son état intervient, si bien qu'il peut accepter, en février 1901, le commandement du camp. Ce ne sera pas pour longtemps, hélas! car au mois de mai, il est jugé intransportable et il laissera ses ossements en terre d'Afrique qu'il eût voulu servir mieux que ses forces ne le lui permirent.

Gillet était titulaire de l'Etoile de service.

12 août 1959.

[A.E.]

A. Lacroix.